

# LA LETTRE DU MAIRE

Chères Bouchinoises, Chers Bouchinois,

La situation actuelle évoluant de jour en jour, il est de mon devoir d'être réactif et de vous informer au mieux.

Certains d'entre vous ont pu reprendre leur activité professionnelle en respectant les mesures préventives, à l'image de nos services techniques, pouvant, de nouveau, accomplir des missions extérieures, tout en appliquant les gestes barrières et en effectif limité.

Ce déconfinement progressif sur le territoire s'effectuera sous conditions et il devrait débuter à partir du 11 (sauf changement de dernière minute) notamment avec l'ouverture de tous les commerces (sauf, pour le moment, les hôtels, bars et restaurants).

Quant aux activités associatives ou manifestations sportives, culturelles et de loisirs en groupe, comme vous le savez, elles restent interdites.

Si le déconfinement est maintenu, il restera toutefois limité aux déplacements dans un rayon de 100 kilomètres.

Il est à noter que les départements de couleur verte ne sont pas synonymes d'absence de virus mais cela fait surtout référence à la capacité d'accueil des hôpitaux.

Ce courrier passe en revue de nombreux sujets : écoles, modalités d'attribution des masques, fonctionnement des services publics locaux, affaires courantes, etc.

Le bulletin municipal devrait pouvoir sortir en septembre. D'ici là, je ne manquerai pas de continuer à vous tenir informés sur la situation nationale et locale.

Veillons à garder nos réflexes de gestes barrières et de distance préventive, c'est ensemble qu'on gagnera contre ce virus !

Bien cordialement.

Ludovic ZIENTEK  
Maire de Bouchain.



## ÉCOLES - ACCUEILS DE LOISIRS

### Retour à l'école ?

À l'initiative de la municipalité, les représentants des parents d'élèves des écoles Albert Douay et Jean Zay, les équipes éducatives, l'inspecteur de circonscription, les responsables entretien et animation, les adjointes à l'éducation et à la santé, le DGS et le Maire se sont réunis mercredi 29 avril.

Ceci afin de discuter de l'organisation des mesures préventives et de leur mise en place, que ce soit pour mai ou pour la rentrée de septembre.

Le Gouvernement donnant autorité aux maires de rouvrir ou non les écoles, nous avons convenu d'attendre la couleur épidémiologique du département avant toute décision définitive et la municipalité avait insisté sur le fait que si toutes les conditions préventives étaient impossibles à mettre en place, alors il ne pourrait y avoir de rouverture des écoles.

Ce lundi matin, après étude du protocole sanitaire de 60 pages à mettre en place en seulement quelques jours et dont certaines mesures me semblent inapplicables, la municipalité a pris la décision de ne pas rouvrir les écoles maternelles et primaires.

### Accueils de loisirs ?

Au regard des nombreuses interdictions en matière de sports, loisirs et transport, les accueils de loisirs ne peuvent avoir lieu.

## MASQUES

### Réservation et réception des masques

Vous pourrez réserver vos masques en tissu à partir du mardi 05 mai, en priorité par mail :

**bouchain.masques@gmail.com**

ou par téléphone au : **03 27 21 71 35** (aux heures d'ouverture de la mairie).

Il vous sera demandé : adresse, nom, prénom et composition du foyer en précisant s'il y a des enfants de moins de 8 ans.

La remise des masques se fera directement à la salle Vauban. Les mesures de distanciation seront appliquées dans la salle ayant entrée et sortie séparées.

Nous invitons les personnes âgées, vulnérables ou fragiles qui sont dans l'impossibilité de se déplacer à nous le préciser lors de la réservation des masques pour une livraison à domicile.

N'ayant pas encore la date précise de livraison (normalement mi-mai), les remises de masques se feront dès leur réception et les jours et horaires de retrait à la salle Vauban vous seront communiqués par nos services.

Pour rappel, les pharmacies ont, dorénavant, la possibilité de vendre des masques ainsi que les buralistes et les grandes surfaces.

## AINÉS

### Sécurité et proximité

Le respect des libertés individuelles et les directives gouvernementales impliquent qu'on ne peut inscrire une action d'appels téléphoniques répétitive et régulière envers des personnes, sans leur consentement. C'est pourquoi, les personnes vulnérables, fragiles et isolées peuvent s'inscrire au Centre Communal d'Action Sociale, en appelant en mairie au **03 27 21 71 21** et ainsi nous permettre de prendre des nouvelles et d'apporter des informations, conseils et services. La municipalité assure ce service téléphonique plusieurs fois par semaine.

Nous saluons la solidarité observée entre Bouchinois (voisins, amis, connaissances, etc.).

# MAISON MÉDICALE

Partenord Habitat va procéder à l'attribution des marchés tous corps d'état, procédure temporairement suspendue durant la période de confinement.

## POLLUTION DES EAUX

### **Pollution des plans d'eau, plainte déposée**

Après éléments recueillis et examen des faits, il ne fait aucun doute que les centaines de poissons morts découverts à la surface des eaux du Bassin Rond, des étangs et autres plans d'eau du secteur ne peuvent être liées à un phénomène naturel (comme cela peut se produire en cas de fortes chaleurs). L'étendue de cette catastrophe écologique (apparemment organique-asphyxiante et non chimique) ne touchant que des eaux "rattachées" à l'Escaut, prouve bien qu'il s'agit d'un problème spécifique et donc vraisemblablement d'origine humaine. Alors, accident industriel ? Acte isolé ? Acte malintentionné ?

Seule une enquête pourra le dire, car nous confirmons aux amoureux de la nature et de la pêche qu'une plainte de la municipalité a été enregistrée par la gendarmerie, après réception et lecture des éléments factuels. Un avocat se chargera du suivi de cette plainte et des préjudices subis par la ville, les pêcheurs de l'Ostrevant et la nature.

## DÉMOLITION STOKÉA

Le marché a été attribué. Les travaux de désamiantage déjà commencés se poursuivront après le déconfinement puis la démolition totale suivra.

## DÉMOLITION DU SITE "BÉTHUNE"

### **Pour une résidence intergénérationnelle et verdoyante**

Comme nous nous y étions engagés, notamment lors d'un Conseil Municipal en 2019, une résidence intergénérationnelle devrait voir le jour. Je suis en mesure de vous dire que cette résidence sera située sur le très grand "site privé Béthune" du Boulevard de la République. Les hangars désaffectés seront, dans un premier temps démolis, puis les sols dépollués. L'ensemble de ces travaux sera pris en charge par le promoteur Novalys. Certes, ce projet est totalement privé, mais nous avons obtenu du promoteur un droit de regard ainsi que le respect de certaines conditions comme par exemple une qualité structurelle et architecturale se rapprochant de l'esthétisme des logements gendarmes. Ce projet intergénérationnel aura, de ce fait, un impact positif pour nos écoles et à l'image des logements seniors rue Cauchy, cela renforcera nos commerces et nos associations. La taille de ce site permettra également la création de places de stationnement pour ses résidents. La CAPH ayant validé le dossier, puisque de son ressort, nous nous inscrivons comme partenaire et suivrons avec attention le respect du cahier des charges, comme le promoteur s'est engagé à le faire. Nous aurons également un droit de regard sur les dossiers de demande de logement déposés, et priorité sera donnée aux demandes Bouchinoises et de l'Ostrevant.

## SALLE DE RÉCEPTION MUNICIPALE

### Travaux de réhabilitation et de mise en conformité

Les travaux de réhabilitation et de mise en conformité de la salle plain pied (ancien Restaurant L'Étable, Place Timothée Trimm) vont reprendre dans les prochaines semaines, toujours sous réserve de la levée du confinement.

Cette salle permettra d'accueillir une cinquantaine de personnes dans le cadre de repas familiaux (anniversaires, baptêmes, communions et mariages). Ouverture prévue pour fin d'année 2020. Plus d'informations dans le prochain bulletin municipal.

## SIAVED

### Ouverture des déchèteries et reprise des encombrants du SIAVED en période du COVID-19

Suite à l'autorisation du préfet du Nord, le SIAVED a ouvert ses déchèteries depuis le 29 avril.

Les conditions d'ouverture sont les suivantes : Du lundi au vendredi inclus de 09h à 17h sans interruption (fermeture samedi, dimanche et jours fériés). Une organisation spécifique est mise en place pour limiter l'accès au site et respecter les gestes barrières.

Les consignes sont les suivantes :

- Attestation de déplacement dérogatoire ;
- Pass'Déchets ;
- Masque et gants obligatoires ;
- Matériel pour décharger (pelles et balais) ;
- 2 personnes maximum par véhicule.

Concernant le ramassage des déchets verts, une collecte exceptionnelle sera organisée le vendredi 08 mai. Les déchets verts acceptés dans la limite de 2m<sup>3</sup> sont la tonte, les tailles en fagots ficelés d'une longueur maximum d'1 m. Ceux-ci devront être présentés dans des poubelles rondes ouvertes, des cartons, des sacs en papier ou sacs à déchets verts, la veille sur le trottoir, devant votre domicile. Les souches, mêmes petites, ne seront pas collectées.

Concernant la collecte des encombrants, celle-ci a repris depuis le 27 avril sur rendez-vous au : **0 969 391 089**, du lundi au samedi de 08h à 18h.

## INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous attendons les décisions du Gouvernement concernant la semaine où nous pourrions effectuer le Conseil Municipal d'installation. Puis, dans les semaines suivantes, un second conseil municipal devrait se tenir, au plus tard le 31 juillet, cette fois pour voter le budget, les différents règlements et les affaires courantes.

## CONTACTS

**PERMANENCE MAIRIE (SERVICE ÉTAT CIVIL) : 03 27 21 71 21**  
**DU LUNDI AU VENDREDI, DE 08H30 À 11H45 ET DE 14H À 17H15.**

**ADJOINT DE PERMANENCE : 06 32 28 06 84**

**SITE DE LA VILLE : WWW.BOUCHAIN.FR**